

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### CHRONIQUE RELIGIEUSE.

#### TOWNSHIPS DE L'EST.

(Suite et fin.)

M. L'Éditeur,

La mission de Granby se termina le 23; le soir du même jour, l'évêque avec sa suite se rendit à Stukeley, en passant par Shefford. Ces deux townships, tout montagnueux qu'ils soient, sont déjà bien habités et m'ont paru contenir d'excellentes fermes. A Shefford, la population catholique est en petite minorité, et ces pauvres compatriotes n'ont pas encore pu se procurer l'avantage d'une chapelle, quoiqu'ils soient à une très grande distance des églises catholiques. Il est bien à désirer que ceux-ci obtiennent, à cette fin, devant l'Exécutif.

Stukeley a deux parties, le *Vieux Stukeley* qui est presque tout américain, et le *Nouveau* qui se compose de cultivateurs et de commerçants canadiens. C'est à ceux-ci que l'évêque a fait visite pastorale, dans la chapelle neuve qu'il vient de finir et qui est un assez bon bâtiment de 63 pieds sur 36, avec une augmentation de 31 pieds sur 24, pour servir de sacristie et de logement au prêtre. Cette église érigée à Dieu, sous l'invocation de Notre-Dame de Bon-Secours, a été bénite solennellement, le 24 janvier, par Mgr. Prince qui y a aussi fait la translation d'une fort belle statue de la très-sainte Vierge. Comme cette cérémonie était nouvelle dans l'endroit, on y mit tout l'ordre et toute la solennité possible. On avait pu réunir un nombre suffisant de clercs, en surplus, qui marchaient en procession, à la suite de la croix; quatre prêtres soutenaient la statue que les syndics et marguilliers portaient sur un brancard; l'évêque, en ornements pontificaux, fermait la marche. On cheminait ainsi vers le temple, en chantant l'*Ave Marie Stella*, et les serviteurs de Marie se pressaient sur le passage. Arrivé sur la plate-forme par laquelle on se rend à l'église, l'évêque fit poser sur une estrade le brancard sur lequel était placée la statue de la Vierge. Adressant alors la parole à tout ce peuple fidèle, il le félicita sur le bonheur qu'il avait d'être sous la protection spéciale de la Reine des anges et des hommes; d'avoir le premier temple du township consacré sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, à l'imitation des religieux fondateurs de la Ville de Marie. Puis, se tournant vers l'image de l'auguste Vierge, il la pria de garder ce peuple, de le conduire dans le laborieux pèlerinage de la vie et de l'introduire un jour au ciel, comme lui-même va l'introduire dans son pieux sanctuaire, etc. Pendant que le cortège était encore prosterné sur la place de l'église, autour de la statue de Marie, l'évêque récita les prières du rituel, pour demander les bénédictions de Dieu sur les terres et les maisons de tous les chrétiens qui avaient défriché et habité ce township. Ce fut, à la suite de ces pieuses invocations, que toute la foule entra dans le temple, au chant de plus en plus animé des hymnes de l'église. La statue de la Vierge fut religieusement placée dans le chœur, en attendant qu'on lui ait dressé un piédestal au-dessus du maître-autel, où elle sera comme l'ornement principal et l'objet le plus vénéré, après Jésus, dans la maison du Seigneur.

À la suite de ces attendrissants préliminaires, la mission ne pouvait manquer de produire les fruits les plus heureux; aussi toutes les dissensions existantes furent éteintes, tous les partis apaisés; et les prêtres de la visite purent à peine suffire à entendre les confessions, à réconcilier les pécheurs, à contenter l'empressement pieux de tout le monde. L'impression fut si profonde et les conversions si sincères, que, depuis le passage de l'évêque, quelques unes de ces personnes qui n'avaient pu y participer aux sacrements, sont venues à Montréal même, à la distance de 25 lieues, pour satisfaire leur dévotion. Le nombre des confirmés fut de 75, et celui des communicants au dessus de 600.

À la mission de Stukeley se rattache actuellement une partie de Orford. Ce township, qui appartient au diocèse de Québec, renferme dans un de ses angles, une petite colonie de Canadiens qui sont encore bien pauvres. Leur misère disparaîtra sans doute bientôt, vu le courage qui les anime; mais en réalité ces braves compatriotes ont un peu souffert, cet hiver, par la privation de nourriture; même on m'a informé que quelques unes de ces familles avaient été réduites, plusieurs fois, à se coucher sans souper. Il faudrait donc ne point entreprendre le défrichement d'une terre, sans avoir d'avance des provisions pour à peu près une année. C'est ce manque de prévoyance qui a forcé quelques uns des nouveaux colons à revenir à la ville, ou à retourner dans leurs paroisses natales, au détriment de l'œuvre. Il n'en faudrait pas conclure cependant, que la colonisation soit impraticable; au contraire, l'expérience a déjà prouvé, et l'on peut constater mieux que jamais, que le cultivateur intelligent et laborieux n'a besoin que de petites ressources préliminaires, pour récolter sur son terrain tout ce qu'il lui faut pour soutenir avantageusement sa famille. La plus grande difficulté à surmonter, jusqu'à ce jour, est venue du manque de chemins pour transporter des provisions et du défaut d'ensemble dans l'exploitation des terres. À ce propos, je remarquerai qu'il serait vivement à désirer que les grands propriétaires de Townships ou de parties de townships fussent incessamment forcés de concéder à des taux considérablement réduits et à ouvrir les chemins de communication nécessaires aux colons; car en somme, l'œuvre des Etablissements Canadiens dans l'Est du district est non seulement bonne et praticable, mais même pressante et facile: et parmi les townships

qui sont propres à la colonisation et dont je n'ai point parlé, je dois mentionner ici celui d'Ely dans le voisinage de Roxton et de Stukeley, ainsi que celui d'Upton ou l'Hon. M. Drummond fait actuellement des améliorations considérables.

En laissant la mission de Notre-Dame de Stukeley, l'évêque alla visiter la soixantaine de familles catholiques qui sont établies dans Boulton. C'est un établissement presque tout canadien et qui promet un accroissement assez rapide. Le centre du défrichement est ce que l'on appelle *Grass-pond*, ou Etang-de-Gazon. Entre deux jolis monticules, qui sont eux-mêmes appuyés sur le versant de plusieurs autres montagnes, on aperçoit le désert que ces colons pionniers aggrandissent chaque jour. Le chemin qui y conduit est sans doute encore bien âpre et bien ardu; mais on le franchit sans danger; et quoique ce fut par une pluie latitante, et seulement avec quelques pouces de neige qui couvrait à peine les racines des arbres et les pierres de la montagne, que nous le parcourrions, mes compagnons et moi, le 26 janvier dernier, nous eûmes en retournant néanmoins sûrs et sains; il n'y eut que nos voitures qui requièrent quelques avaries. En retour, si nous eûmes un peu de peine à nous rendre auprès de ces chers Canadiens, nous en fûmes amplement dédommés par la joie que leur procura notre arrivée et par les fruits qu'ils retirèrent de la visite du pasteur. C'était pour la première fois qu'ils voyaient un évêque, au milieu de leur bois; plusieurs même, quoiqu'âgés, n'avaient jamais vu d'évêque, ni là ni ailleurs. Aussi, comme les cœurs du prêtre et du fidèle sont contents à ces heureuses rencontres! Comme leurs joies sont pures, et leurs émotions saintes et durables!

Les exercices de cette mission commencèrent de grand matin et se firent dans une des maisons de la localité. Les catholiques de *Grass-pond* n'ont point encore de chapelle; celle qu'ils construisent avec leurs faibles ressources n'est pas même commencée. Ce fut donc dans la pauvre chaumière de l'un d'eux que le culte catholique eut à déployer toutes ses pompes. Or tout s'y passa comme dans l'étable de Bethléem, et le même Dieu incarné, qui appela dans sa première demeure terrestre les rois et les bergers, voulut aussi amener dans ce nouveau temple les princes de son sanctuaire et les enfants de son Église. Tous l'y adorèrent, ce me semble, avec autant de foi qu'au premier jour de sa naissance. En réalité, c'était le même Agneau de Dieu qui y effaçait les péchés du monde. Là, je vis des pénitents attendris jusqu'aux larmes, non pas se jeter dans les bras de leurs confesseurs, mais bien plutôt et très-véritablement se précipiter amoureusement vers leurs confesseurs, les serrer eux-mêmes dans leurs bras et les presser sur leurs cœurs. La grâce du repentir, quoique partout la même, s'exprime quelquefois d'une manière plus attendrissante. Là aussi, je vis quelques Américains flegmatiques, de ceux qui attendent toujours la vérité, comme les Juifs attendent le Messie. Témoin de toutes ces démonstrations religieuses, ils paraissent prendre quelque intérêt aux rites catholiques. L'évêque en profita pour leur adresser des explications sur nos cérémonies, sur les sacrements et surtout sur l'unité et la nécessité de la foi. Ces silencieux penseurs parurent trouver meilleure la religion des papistes; et en forme de conclusion, ils répétaient ensuite: « Bien, si tous les catholiques croient et agissent de même, au fond ils ne sont pas aussi noirs qu'on le dit. » Il en est bien d'autres comme eux, qui croient à la vérité de notre sainte religion et qui cependant n'ont pas le courage de l'embrasser. Quant à nos braves catholiques de *Grass-pond*, ils surent et croient et pratiquer plus de 300 approchèrent de la communion et 55 furent confirmés. Avant de laisser le poste, Mgr. Prince visita la chapelle en construction et y donna des secours, pour en continuer les travaux. Cette mission, sous l'invocation de St. Etienne, premier martyr, est actuellement desservie par M. le missionnaire de Stukeley.

De Boulton, l'évêque se rendit à Stanstead, en passant par Georgeville. Les sites sont très-beaux dans toute l'étendue de cette route: ce sont des côtes, des lacs, des baies, des rivières entourées de collines et de montagnes d'un aspect tout à fait pittoresque. Le défrichement est presque entièrement fini dans plusieurs endroits, et la culture doit y être très-avancée, à en juger par les grandes maisons des habitants, par les longues rangées des fermiers et par les nombreux troupeaux de bétail qui nous ont paru d'une espèce supérieure. Avec les Américains, toutes ces choses doivent être prospères; mais ce n'était pas la considération de ces objets qui faisaient le but principal de notre voyage: aussi nous hâtons-nous d'arriver à la Plaine où la mission devait avoir lieu. On y attendait l'évêque, et des Canadiens y étaient déjà rendus, venant de 20, 30 et même 40 milles, c'est-à-dire, de 10, de 12 lieues et plus, pour profiter des grâces de la visite. Avec de telles dispositions, on comprend combien cette mission dut être fructueuse. Pendant trois jours qu'elle dura, l'évêque et les cinq prêtres qui l'accompagnaient ne purent satisfaire à l'empressement de la foule, qu'en prolongeant bien tard, dans la soirée, les travaux de leur consolant ministère. Il y eut, tout le temps, deux exercices publics par jour, et dans les deux langues, vu que la population catholique se compose d'un nombre à peu près égal de Canadiens et d'Américains et peut se monter approximativement à 1,000 communicants. Ce chiffre serait encore plus élevé, si l'on comptait les catholiques de l'Etat voisin qui s'adressent au missionnaire de Stanstead pour leurs devoirs religieux. On en vit qui venaient de très-loin; c'était des engagés qui craignaient de perdre ou leurs places ou leurs gages, en assistant aux exercices de la mission; c'était des filles en service, peu vêtues, mal nourries qui résistaient aux fatigues du voyage, à la longueur des offices; c'était même de pauvres mères de famille qui venaient avec leurs petits enfants dans les bras, et qui surmontaient la rigueur de

la saison, la distance des lieux, pour se procurer du moins au milieu des misères de la vie, les douceurs de leur sainte religion. La foi catholique est bien toujours la même; en tout temps et partout, elle donne à ceux qui en sont animés, un courage surhumain.

La mission du Sacré-Cœur de Jésus, dans le township de Stanstead, est sous le soin de M. Champeau; qui a aussi plusieurs autres postes à visiter, principalement Outlets qui est un joli village à la sortie Est du beau lac de Memphremagog; Georgeville, autre petite et agréable-ment située sur le même lac, en face de la baie; Potton, du côté-ouest de la baie et dans le township de même nom, où se trouve une nouvelle colonie de Canadiens; Hatley, dans la direction de Sherbrooke; et enfin, quelques autres places dans l'état de Vermont, où les catholiques sont peut-être plus en souffrance que nulle part ailleurs. Dans toutes ces localités, il faudrait des chapelles et des logements pour les missionnaires; mais les catholiques y sont encore trop pauvres; jusqu'à présent, ce sont des particuliers qui prêtent leurs maisons pour les exercices de la religion et supportent en partie les dépenses du culte. La Propagation de la Foi fournit le reste.

Il fallait pourtant se séparer des bons chrétiens de Stanstead, dont plus de 900 avaient participé aux grâces de la visite; où 71 avaient été confirmés; où une protestante avait fait publiquement et avec beaucoup d'impression, son abjuration de l'hérésie et sa profession de foi catholique; où les protestants eux-mêmes avaient pu voir de plus près quelles sont les vérités catholiques auxquelles ils répugnaient tant. Avec ces résultats, la tâche des missionnaires paraissait remplie; ils laissèrent donc la Plaine le 31 au matin, et eurent à parcourir une route montagneuse de 12 lieues, pour se rendre à la mission de Farnham. Le froid excessif de la saison, l'âpreté des chemins, tout faisait craindre qu'ils ne pussent s'y rendre le même jour; cependant, à force de gravir des montagnes, de franchir des forêts, de parcourir de longues routes resserrées entre des collines groupées les unes à côté des autres, ils abordèrent les belles plaines de Farnham, sur les 10 heures du soir.

L'excès de fatigue ne permit pas à quelques uns des missionnaires de prendre leur souper; le lit était préférable à la table. D'ailleurs, tous avaient besoin de repos pour soutenir les travaux du lendemain, que les catholiques de l'endroit, heureusement, ne leur épargneraient pas. Très à bonne heure le matin, ils se pressaient dans les diverses maisons où les prêtres s'étaient distribués, afin d'y entendre plus aisément les confessions. Les deux jours de retraite furent littéralement un exercice non interrompu de prières, d'instructions, de messes, d'administration et de réception des sacrements. La mission de Farnham, qui sera sous la protection de St. Romuald, abbé, renferme déjà près de 1,000 communicants. Or presque tous participèrent aux indulgences de la visite et 63 y reçurent la confirmation. En un mot, les mêmes prodiges de la grâce, que l'on avait admirés dans les autres missions, (et qui étaient sans doute le fruit des prières qui se faisaient à Montréal, dans les différentes communautés, à l'Archevêché, dans les confréries, et dans les efforts de l'évêque et de ses zélés collaborateurs,) se reproduisirent complètement à Farnham et semblèrent couronner le fin de cette longue et salutaire tournée pastorale. C'était en effet, à Farnham que l'évêque terminait sa visite des Townships, et en finissant, il disait à la population du lieu, que pour monument des fruits de la mission, il espérait voir s'élever rapidement, sur les bords de leur belle rivière, une église qui ne le céderait en rien à celles que leurs frères séparés dans la foi avaient déjà pu construire sous leurs yeux. Il ne se trompait point: Les catholiques de ce township, encouragés par le succès de la visite et répondant à l'appel de M. Pelletier, curé de St. Brigid et leur missionnaire, souscrivirent £130, pour commencer immédiatement une chapelle en briques, sur un plan très-convenable. Espérons que la Propagation de la Foi leur pourra aussi venir en aide.

Décidémeut donc, le catholicisme gagne du terrain dans les townships, et même, comme on l'a vu, dans les villages tout protestants de Stanstead, de Rock-Island et de Georgeville. Dans les lieux où, il y a dix ans, on ne put obtenir l'achat d'un pouce de terre pour y bâtir une chapelle, aujourd'hui on a fait à l'évêque des offres très-gracieuses d'emplacements, lorsqu'on sut qu'il désirait y construire une église. Bien plus, les protestants eux-mêmes sont venus de l'avant, avec une souscription généreuse, pour aider les catholiques dans cette entreprise; et l'empressement est tel, que l'on va abandonner la petite chapelle qu'on fut obligé de placer autrefois à 36 arpents du village, pour en élever une et plus grande et plus centrale dans le village même de la Plaine. À Farnham, mêmes dispositions envers les catholiques; une Dame protestante y a donné quatre acres d'un superbe terrain pour y bâtir la chapelle catholique actuellement en construction. Cette intelligente personne a porté la délicatesse jusqu'à ne vouloir concéder d'emplacements auprès de l'église, qu'à des propriétaires catholiques; et parmi les conditions qu'elle impose dans les contrats, elle mentionne que l'acquéreur ne pourra point y laisser ouvrir de cantines ou d'auberges; il n'y aura dans ce village que des hôtelleries, tout au plus. Certes, voilà ce que l'on appelle de la philanthropie morale et de la meilleure espèce, assurément. Sans doute qu'au milieu de ce beau mouvement, parmi ces manifestations religieuses, il y a bien dans la masse une partie inerte, insensible, une portion encore malade, paralysée. Là comme ailleurs, le mal est à côté du bien et c'est ainsi que, tandis qu'on se réjouit de la conversion de plusieurs protestants, l'on a à gémir sur l'apostasie de quelques mauvais catholiques; que, tandis que le repentir amène un grand nombre de pécheurs, l'obstination, l'abus des grâces en aveugle, en enduret d'autres; mais du moins, la religion y fait solidement son

œuvre, et beaucoup d'âmes s'y sanctifient, à la consolation du Pasteur et à la plus grande gloire de Dieu et de son Église. J'ajouterai, en preuves, le récit de quelques faits qui sont venus à ma connaissance.

Dans une localité, un pauvre Canadien, en voyageant aux États-Unis et ailleurs, avait à peu près perdu la Foi et refusait absolument, depuis quelques années de lui avoir donné quelques arpents de terrain pour y placer une chapelle. Ce don parait lui avoir valu la grâce de conversion; car ayant assisté à un des exercices de la mission, la grâce le toucha tellement que, fondant en larmes, il vint aux pieds d'un confesseur déplorer ses égarements; et on le vit plus tard participer à la divine Eucharistie avec une émotion qui attestait son repentir.

Dans un autre township, un pauvre Sauvage, à la suite de bien des pérégrinations, qui ne le rapprochaient guère du royaume des cieux, fut absolument toute rencontre avec le missionnaire. La visite pastorale était déjà bien avancée qu'il ne paraissait point encore, quoiqu'il eût été vivement invité à s'y rendre. Animé d'un beau zèle, l'un des prêtres, accompagné d'un bon Canadien de Montréal, qui se trouvait à la mission, se met en marche au milieu des bois, pour retrouver cette brebis vagabonde. Arrivé à la cabane de la famille infortunée, il aperçoit une jeune femme que l'indigence, la misère et le froid ont presque réduite à la mort. Elle presso sur son sein un petit enfant qui gémit et en réchauffé un autre dans les pans de sa couverture. À ce spectacle, tous sont attendris; le prêtre l'est davantage de la double infortune de ses orailles, et les orailles le sont du zèle, du dévouement qui ont conduit l'homme de Dieu jusqu'à elles. Dans de semblables moments, la grâce est puissante; elle inspire tout ce que le cœur doit dire, explique tout ce que l'âme doit comprendre et fait faire tout ce que le Seigneur demande. Ainsi l'éloquent missionnaire n'eut pas de peine à décider le père et la mère à venir à la chapelle; la difficulté n'était plus que de transporter leurs enfants, et de les soustraire, pendant le trajet, de la rigueur excessive du froid. Mais voilà que troubles et embarras cessent; le compagnon du missionnaire se dépoille, le premier, de quelque harde pour en couvrir leurs petits membres. Le prêtre lui-même en fait autant, ou plutôt prend dans ses bras et enveloppe dans son manteau le petit infortuné dont il voulait faire un chrétien. À travers les bois, la neige, ils sont bientôt à la chapelle; et l'évêque à la consolation de voir repentants, à ses pieds, ces deux malheureux qui jusque là avaient fait devant le pasteur, et qui maintenant réclamaient, avec instance, les grâces de son consolant ministère. Effectivement, tous deux participèrent aux sacrements, et leur enfant reçut le saint baptême. Les nombreux témoins de ce fait en versaient des larmes d'attendrissement, et l'heureux compagnon du missionnaire répétait que, de sa vie, il n'avait éprouvé un aussi sensible bonheur.

Un dernier trait, qui montre bien le courage de la Foi, est celui d'une jeune fille qui, voyant qu'elle ne pouvait point revenir, le jour suivant, pour participer à la sainte communion, attendit depuis le matin jusqu'au soir, afin d'avoir ce bonheur. Elle demeura ainsi à jeun, jusqu'à quatre heures et demie de l'après-midi, pour pouvoir se nourrir du pain des anges. Cette bonne enfant qui dormait un tel exemple à tout le monde n'avait que seize à dix-sept ans.

Il me reste à terminer, en invitant tous mes compatriotes à seconder, par leurs prières et leurs aumônes, un élan si éminemment canadien et religieux. Mais c'est à vous, MM. les Associés de la Propagation de la Foi, les amis et les promoteurs de la Colonisation, c'est à vous surtout que je m'adresse, en ce moment; et c'est pour vous répéter combien il est pressant, pour le succès des deux œuvres qui nous occupent, de venir de l'avant; de faire un nouvel appel à vos amis, à tous vos frères; de donner enfin une impulsion décisive à toutes les volontés, pour que nous n'ayons plus qu'un seul cœur et qu'une seule âme, à la louange de Dieu et à l'affermissement de sa sainte religion, dans notre chère patrie. J'ai l'honneur d'être,

M. L'Éditeur,

UN MISSIONNAIRE.

Montréal, 22 février 1849.

### LES ÉLECTIONS DE ROME.

Rome, 24 janvier 1849.

« Le ministère n'a pas encore fait connaître le résultat du scrutin ouvert pour l'élection des députés qui doivent faire partie de la Constituante, et du reste le peuple romain ne s'en préoccupe guère. À la manière dont les choses se sont passées, il est facile de savoir d'avance les noms qui sortiront de l'urne, on les connaissait avant l'élection; il n'y a d'attente pour personne. C'est dimanche matin, conformément à l'ordonnance dont vous avez eu connaissance, que les opérations électorales ont commencé, et comme rien ne doit plus se faire ici qu'à grand renfort de tambours et de canon, nous avons eu une salve de 101 coups tirés au château Saint-Ange pour annoncer l'ouverture des bureaux. Les électeurs avaient été divisés en six sections, suivant les paroisses qu'ils habitent; mais dans chaque section tous les fonctionnaires, président, secrétaire et scrutateurs avaient été désignés d'avance par le gouvernement parmi les hommes qui lui sont aveuglément dévoués. Le ministère, pour donner à cette journée l'apparence d'une fête, avait fait placer dans le voisinage des divers bureaux des orchestres de musique qui ont joué pendant toute la journée; il avait également fait afficher dans la matinée une ordonnance portant remise aux condamnés, sauf quelques exceptions, de deux années de leur peine; mais ces efforts ont été inutiles, l'aspect de Rome n'a pas cessé d'être morne et triste. J'ai visité, pour mon édification personnelle et pour me faire



une idée exacte sur le nombre des votants, les diverses sections où se recueillaient les suffrages. J'y ai été à plusieurs reprises, mais j'ai fait partout les mêmes remarques sur le petit nombre de ceux qui votaient et sur leur attitude. On distinguait deux classes d'électeurs: les uns la tête basse, la contenance embarrassée et honteuse, comme s'ils avaient conscience d'une mauvaise action qu'ils ne faisaient que par contrainte; les autres, au contraire, affectant un air d'audace et d'impudence qui ne prouvait pas davantage leur sincérité; à leur costume et à leur extérieur on reconnaissait facilement en eux les habitués de toutes les démonstrations soldées à deux paus par jour pour porter des torches et faire de l'admiration en l'honneur du ministère. Et cependant, malgré ces faits publics, que tout le monde a pu apprécier, une proclamation que je viens de lire adressée au peuple romain, à la garde civique, ou bataillon universitaire, aux soldats de toutes armes et signée Armellini, annonce que le nombre des votants s'est élevé à 25,000; tenez pour certain que c'est le mensonge le plus audacieux qui puisse se commettre. Le nombre véritable est beaucoup inférieur à ce chiffre, et néanmoins tous les moyens d'intimidation et d'influence ont été mis en usage par le ministère et par la faction. Vous avez vu, sans doute, dans les journaux une circulaire adressée aux employés du ministère et des diverses administrations pour leur imposer le vote, ce n'est pas la bonne; il y en a une autre qui n'a pas été livrée à la presse et qui a été lue dans les bureaux par les chefs de division, celle-là ne permettait pas d'équivoque et elle annonçait crânement que la peine des non-votants serait la destitution, rigueur à peu près inouïe à Rome. Les nombreux pensionnés ont été menacés de se voir enlever leurs pensions. On en est arrivé à ce point de répandre parmi le peuple que ceux qui ne voteraient pas seraient condamnés à la prison et à l'amende; ces moyens, quelque absurdes qu'ils paraissent, ont produit une grande impression. Malheur à celui qui la curiosité ou la musique attirait dans le voisinage des bureaux; il se trouvait bientôt enveloppé par les racleurs de suffrages et exposé à des sollicitations qui, suivant le caractère qu'on lui supposait, prenaient la forme de l'insinuation ou de la menace; plusieurs ont succombé de cette manière. On avait auprès de chaque section électorale des affiches montrées sur toile, appelant au vote les idées ou les indifférents au nom de l'intérêt de la patrie et de la souveraineté du peuple. Au fond, le ministère ne s'était pas fait illusion sur la cause principale qui éloignait les électeurs; il était évident que c'était l'exaspération. Aussi on assure que pour en atténuer l'effet, on du moins pour égayer les consciences douteuses, il a fait voter plusieurs de ses agents avec le costume de prêtre ou de religieux. Mais ce qu'il ne peut contester, c'est l'existence d'une pièce répandue avec profusion dans le peuple sous le titre de *Atto del Card. Opizzoni riguardo la scomunica*, et dans laquelle on suppose que le Cardinal après s'être éclairé des conseils des théologiens les plus recommandables par leur sagesse et leur vertu, aurait déclaré l'excommunication nulle de concert avec eux. Son exemple aurait été suivi par l'évêque d'Ancone, Mgr. Cadolini.—Cet acte est rédigé avec la perfidie la plus consommée (1).

Malgré tant d'efforts, la journée du 21 et le petit nombre de votes obtenus était accablant pour le ministère, il lui fallait gagner du temps pour reprendre sa revanche. Alors nous avons vu paraître une ordonnance annonçant la réouverture du scrutin pour le lendemain, en se fondant sur ce motif que le grand nombre des électeurs qui s'étaient pressés dans les collèges électoraux, n'avaient pas permis de recueillir tous les votes. Dans la soirée du 21, nous avons eu le spectacle étrange de l'apothéose des boîtes de scrutin, promenées en triomphe de la place du Peuple au Capitole, où elles ont passé la nuit sous la garde du ministère ou de ses agents. Pendant cette nuit, des efforts désespérés ont été faits par le gouvernement; une proclamation affichée dès le matin annonçait que les noms des votants seraient conservés dans les archives de la patrie, que les amis des Noirs (Neri) se lémasqueraient en n'allant pas aux élections; et Noir et proscrire sont deux mots synonymes. Néanmoins je ne suppose pas que la journée du 22 ait été plus féconde que celle qui l'avait précédée; mais le ministère, en répartissant ses 25,000 suffrages sur deux jours de scrutin, espérait par là les rendre moins invraisemblables. Heureusement qu'il avait si bien pris ses mesures, qu'il avait lui-même ruiné d'avance toute confiance dans le vote; c'est lui qui avait désigné les scrutateurs, les secrétaires et les présidents des bureaux; les boîtes du scrutin ont toujours été à sa disposition, et particulièrement dans la nuit du 21 au 22. Quant aux faits particuliers qui établissent l'existence des fraudes et la facilité avec laquelle on a pu les commettre, ils abondent. Tous les étrangers, ceux qui n'ont passé à Rome que quelques semaines, ceux qui l'ont quittée depuis plusieurs mois, étaient sur les listes électorales; j'y ai remarqué le nom du prince Albert de Broglie, qui s'est éloigné de Rome depuis le mois de février. Un Français de ma connaissance est allé voter successivement dans chacun des six bureaux, et il aurait pu recommencer ainsi jusqu'à extinction. Dans les hôpitaux on s'est contenté de prendre le nom des malades, et on n'a pas même pris la peine de leur remettre des bulletins pour voter, on les a remplis pour eux et on les a déposés dans les urnes.—Chez nous, l'antagonisme des partis est un moyen de surveillance qui empêche les fraudes trop criantes; ici il n'y a rien de pareil; le vote n'a été fait que par un parti unique, et quel parti! le parti de la terreur et du poignard. Je ne m'étonne donc pas que le ministère annonce aujourd'hui 25,000 suffrages; je suis plutôt surpris qu'il n'ait pas enflé ce chiffre. Pour comprendre ce qu'il y a de possible dans la situation où se trouve ce malheureux peuple romain, il faut se délier de toutes nos idées françaises je dois à cette occasion vous citer un fait connu de tous, et qui n'ouve jusqu'à quel point il faut porter cette défiance. La garde civique ayant protesté contre le choix fait par le ministère, de *Masi*, pour son général en chef, une ordonnance ministérielle annonça que cette fonction serait donnée à l'élection, et que si le premier candidat élu refusait, celui qui après lui rétrograderait le plus de suffrages serait choisi. L'élec-

(1). Quant à cet acte, le *Costituzionale Romano* s'inscrit avec raison en faux contre lui, et il explique parfaitement ce qui a donné prétexte aux perfides calomnies des radicaux. Le Cardinal Opizzoni a bien réuni un conseil de théologiens, mais uniquement pour savoir s'il était nécessaire de publier, de l'acte, un acte connu de tout le monde dans la ville et déjà publiée dans les journaux de la localité. Ce conseil a décidé négativement. C'était une pure question de forme pour la promulgation.

tion eut lieu dans les premiers jours de la semaine dernière et la majorité des suffrages tomba sur le prince *Cesarini* qui déclara accepter l'honneur qui lui était fait; mais *Cesarini* s'était prononcé contre la Constituante, il était odieux au ministère; dès lors il se vit en butte aux menaces les plus atroces, et avec son courage romain, il crut devoir s'éloigner. Son successeur devait être naturellement celui qui avait obtenu le plus de voix après lui, ou bien il fallait procéder à une nouvelle élection; le ministère a trouvé plus simple d'appeler au commandement le général *Ferrari*, et la garde civique n'a fait aucune observation pour réclamer le droit dont on la privait. Voilà où en est l'esprit public de ce peuple que nos tribuns ne font pas difficulté de comparer à la France.—Les journaux vous ont fait connaître l'affaire du 19, je ne sais quel nom lui donner; jusqu'à présent elle ne se présente que comme une échappatoire de cinquante soldats ivres, ayant voulu délivrer le vieux *Zamboni*, leur général. La politique paraît complètement étrangère à leur action; et c'est pour cela peut-être qu'ils ont trouvé si peu de sympathie dans l'armée qui se détache tous les jours, dit-on, de l'ordre de chose actuel; tout récemment quarante carabinières casernés à Albano, aux portes de Rome, se sont rendus au camp du général *Zucchi*, près de Gaëte.—Vous avez vu dans les journaux une pièce signée par une trentaine d'individus prenant le titre de Français; je n'ai pas cru nécessaire de prendre des renseignements pour vérifier cette qualité, car il est évident que cette pièce n'est française ni par les pensées, ni par le style, on y sent une plume italienne qui a pu abuser de son influence sur quelques-uns de nos plus malheureux compatriotes. S. E.

MELANGES RELIGIEUX. MONTREAL, 6 MARS 1849.

LA JOURNÉE DU 29 JANVIER.

Comme il pourrait bien se faire que, malgré les extraits de journaux que nous avons donnés vendredi et que nous donnons encore aujourd'hui, quelques-uns de nos lecteurs ne passent pas se rendre parfaitement compte des affaires de Paris, nous croyons devoir en donner ici un résumé complet, quoique court. Il paraît donc que le ministère français, sentant tout le mal que produisent à Paris les nombreux clubs ou foyers d'insurrections, présenta le 26 janvier, à l'Assemblée Nationale, un projet de loi pour que les clubs fussent défendus. Cette proposition, le ministère voulait qu'elle fût discutée de suite; l'Assemblée en a jugé autrement, elle a trouvé que c'était un sujet à considérer mûrement. La dessus, M. Ledru-Rollin a cru que le moment était arrivé de frapper un grand coup, et, aidé de ses quarante confrères rouges, il a proposé de mettre le ministère en accusation, parce que, a-t-il dit, sa proposition contre les clubs est une violation de la constitution. Durant ce temps, le ministère comprend de plus en plus le malheureux état financier du pays, et, entre autres économies, il propose de diminuer de moitié la garde mobile. Celle-ci, à cette nouvelle, manifeste son mécontentement, envoie quelques-uns de ses officiers faire des représentations au général Changarnier, qui en fait emprisonner quelques uns pour leur langage insolent. Les rouges et tous les mécontents profitent de cet instant pour soutenir l'indignation de la garde mobile. Ils fraternisent avec elle et décident de faire une révolution le 29 de janvier. Un journal dit à ce sujet:

« La nuit du dimanche 28 au lundi 29 a été employée en préparatifs de toute sorte: ici des conciliabules où s'élaborent des plans de campagne; là des réunions où l'on se partageait les rôles à jouer après la victoire; plus loin des préparatifs de combat; et d'un comité à l'autre des allées et venues, des échanges de mots d'ordre et de ralliement. Le théâtre principal de ces opérations préliminaires était le quartier qui avoisine intérieurement et extérieurement les barrières Saint-Denis, Poissonnière et Rochechouart. Les communes de Montmartre, La Chapelle et la Villette devaient servir au mouvement, de point d'appui et d'arrière-garde; sa tête stratégique, si l'on peut s'exprimer ainsi, devait être à la Place Lafayette, entre le Clos Saint-Lazare et l'embarcadere du chemin de fer du Nord. C'est de là que l'insurrection devait se précipiter par le faubourg Poissonnière, le faubourg Montmartre sur la Chaussée-d'Antin, pour venir s'établir à la Madeleine en face du Palais de l'Assemblée Nationale. »

Comme l'on voit, la société était menacée de nouveau. Mais le gouvernement avait été averti à temps, et dans la même nuit, 90000 hommes étaient sous les armes et occupaient les postes principaux, pendant que les meneurs et chefs de l'émeute s'en allaient méditer sous les verrous de la zoucierge. Pour terminer, nous extrayons les quelques lignes suivantes d'un journal de Paris; elles nous indiquent à quel malheur la France vient encore d'échapper:

« On annonce, dit-il, qu'un nombre des pièces saisies chez les meneurs, il en est une qui indiquait comment devait être organisée la victoire de l'insurrection. Voici quelques-unes des principales dispositions mentionnées sur ce programme révolutionnaire, où se trouvent aussi, dit-on, quelques-uns des noms des membres du comité de salut public:

- « Dissolution de l'Assemblée nationale, établissement d'un comité de salut public;
- « Annulation de la Constitution;
- « Emprisonnement de la famille Bonaparte;
- « Suppression de la liberté de la presse pendant deux ans;
- « Suspension de la liberté individuelle pendant trois mois, pour les épurations;
- « Jugement par une commission de tous ceux, officiers ou magistrats, qui auraient pris part au jugement des transportés;
- « Etablissement du papier-monnaie pour le remboursement de la rente;
- « Mise en jugement des ministres depuis 1830;
- « Droit au travail;
- « Dissolution de la garde nationale;
- « Adoption du drapeau rouge avec le triangle des associations;
- « Impôt progressif, confiscation des biens de tous les émigrants, et de tous ceux qui seraient condamnés révolutionnairement, etc. etc. »

LE LANGAGE DU HERALD!

Le *Herald* de Montréal continue à donner des preuves évidentes de son loyalisme et de son patriotisme! En vérité notre confrère fait des progrès étonnants, et pour le peu de temps qu'il a eu, depuis le commencement de la discussion sur l'indemnité, à se préparer et à dresser ses batteries, sa conduite actuelle en fait un prodige. Il n'a plus rien à envier à M. O'Brien, Meagher, Duffy, O'Connor, etc., qu'il a dernièrement censurés, avec une si grande virulence; il peut s'adjointre à eux; il ne leur en cède guère. Nos lecteurs en jugeront mieux, en lisant l'extrait suivant du *Herald* du 3 du courant:

« Nous le disons encore, dit-il, si la majorité du peuple canadien est assez servile pour aider à river ses propres chaînes, nous ne connaissons aucun remède constitutionnel à un mal aussi venimeux et aussi incurable dans le corps politique. Le remède de du médecin doit être jeté de côté, et l'opération a VOIR RECOURS AU COUTEAU DU CHIRURGE! »

Est-ce donc là toute la loyauté du *Herald*? Est-ce donc là tout le patriotisme qu'il a en réserve? A coup sûr, la dose n'en est pas forte; aussi nous lui conseillons fort à l'avenir de ne plus parler de sa *British loyalty*, de son *British patriotism*; car on saura encore mieux à présent apprécier l'un et l'autre.

Sommaire des dispositions du bill de l'hon. M. Lafontaine au sujet de l'indemnité pour les pertes souffertes durant les troubles de 1837 et 1838.

Après une citation d'une adresse de l'Assemblée législative à feu Charles Théophilus Baron Metcalf, il est statué que:

1° Le gouverneur en conseil pourra autoriser l'émission de débentures à 6 par 100 pour les fins de cet acte; 2° Les débentures pourront être émises en la forme que le gouverneur jugera convenable; 3° Les porteurs de débentures, en vertu de la 9e Victoire chapitre 65, pourront les échanger contre les débentures émises en vertu du présent acte; 4° Le gouverneur en conseil pourra en tout temps ordonner de présenter les débentures pour être remboursées en plein; 5° Les débentures émises en vertu de cet acte seront distinctes des débentures émises en vertu d'autres actes; 6° Le gouverneur pourra nommer 5 commissaires en vertu de cet acte; 7° Ces commissaires, avant d'entrer en charge, prêteront un serment dont le texte se trouve dans l'acte; 8° Il sera nommé un secrétaire des dits commissaires; 9° Le montant des débentures excédera pas £100000, qui comprendront les £100000 déjà prélevés par le précédent acte; 10° Les commissaires auront à rechercher et constater le montant des pertes mentionnées dans le préambule, et en feront rapport au gouverneur; 11° Les commissaires pourront encore s'enquérir de toutes les pertes souffertes par les sujets de S. M. dans le B. C., et tout ce qui en dépend, tel que spécifié dans l'acte; 12° Les commissaires tiendront leurs séances aux époques et places qui seront fixées par le gouverneur; ces époques ne devant pas aller au-delà du 1er septembre 1850, et les réclamations ne devant pas être reçues après le 1er mai 1850; 13° Les commissaires auront le droit d'interroger sous serment les personnes qui comparaitront devant eux; 14° Les commissaires feront rapport de leurs délibérations au gouverneur le ou avant le 1er septembre 1850.

Sommaire du bill de l'hon. M. Price pour réaliser un revenu de £100000 à même les terres publiques du Canada, pour les fins de l'Instruction élémentaire.

1° Les recettes, provenant de la vente des terres publiques à un montant suffisant pour former un revenu annuel de £100000, seront mises à part pour former le fonds des écoles élémentaires; 2° Le dit capital sera employé à l'achat de débentures de compagnies autorisées, ou de débentures publiques; le dit fonds ne pourra être aliéné pour aucun autre objet que le soutien des écoles élémentaires, et l'établissement de bibliothèques de townships ou paroisses; 3° Un million d'acres de terre sera mis à part pour avoir le dit fonds, après les dépenses de régie et de vente payées; 4° L'allocation actuelle pour les écoles cessera dès que le dit fonds produira un revenu net annuel de £50000, dans l'intervalle le revenu devra diminuer d'autant l'allocation actuelle, et en suite si le revenu vient plus bas que £50000, le déficit sera comblé à même le revenu consolidé de la province.

Dans la séance de jeudi, la chambre, sur motion de M. Cauchon, a fixé à sept centimes et demi le taux de la taxe sur les immigrants au Canada.

Dans la séance de vendredi, la chambre est entrée en comité général sur les subsides, et après des débats de trois heures, elle a voté à l'unanimité une allocation de £30,000 pour les canaux du St. Laurent.

Vendredi, le bill de réciprocité avec les États-Unis (bill conditionnel, comme l'on sait), a été lu une seconde fois.

Vendredi, le bill de l'hon. M. Lafontaine pour l'indemnité a été lu une seconde fois sur une division de 46 contre 20, et après qu'un amendement de sir Allan McNab pour renvoyer le bill à six mois eût été perdu à une semblable division.

Le temps pour recevoir des pétitions pour des bills privés a été prolongé jusqu'à samedi prochain et pour recevoir des bills privés jusqu'au 20 du courant.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que le ministère a démis M. Ferres de ses places sous le gouvernement, parce qu'il s'était fait partisan politique aux dernières élections. Eh bien! les membres torics, par M. Christie, ont voulu faire nommer hier soir (en chambre) un comité spécial pour examiner cette affaire; c'était, disaient-ils, dans l'intérêt seul du ministère qu'ils agissaient ainsi. Il y a eu à ce sujet une très-longue discussion qui s'est prolongée jusqu'à 10 heures et demi du soir, et qui a fini par la division suivante: pour la motion, 18; contre, 43! C'est comme l'on voit, une majorité de 25 en faveur du ministère. Sur cette question, M. Louis Joseph Papineau a voté avec 17 torics qui forment la glorieuse opposition. Nous citons ce fait pour que le pays puisse apprécier d'avantage le patriotisme et les vues libérales de M. Papineau!

La chambre paraît décidée à en finir avec les interminables et continuelles discussions du membre pour la grande ville de Sherbrooke. Ce monsieur en effet, qui veut parler et parle sur tous les sujets, quelque ils soient, qui viennent devant l'Assemblée législative, a commencé à vouloir régaler (hier soir) la chambre d'un nouveau discours au sujet de M. Ferres. Mais celle-ci a jugé que c'était abuser de sa patience, et les honorables membres se sont faits tellement rares tout-à-coup, que le membre pour Sherbrooke n'a plus eu à s'adresser qu'à 4 ou 5 membres du côté ministériel. C'est là une leçon qui devra profiter à cet orateur, et à tout autre qui pourrait être dans le même cas.

C'est dans la séance de ce soir que l'hon. M. Lafontaine doit introduire son bill pour la réforme électorale. Ce bill, comme nous l'avons dit il y a quelques semaines, doit porter le nombre des représentants du peuple au chiffre de 150 membres. Nous pensons que cette mesure, dont les principaux points sont connus, réunira les deux tiers des deux chambres et deviendra loi.

Il a été décidé hier soir, sur motion de M. Armstrong, que la chambre se formerait en comité général jeudi prochain, pour savoir s'il est expédient de ne donner qu'une heure aux honorables membres pour chacun de leurs discours.

Dans la même séance, l'hon. M. Boulton a introduit un bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes et pour pourvoir au paiement de débiteurs malhonnêtes.

Nous voyons que quelques-uns de nos confrères de la presse Montréalaise manifestent le désir qu'il soit introduit en chambre quelque mesure équitable pour placer la presse du Bas-Canada dans la même position que celle d'Angleterre. Nous avons, pour notre part, dit plusieurs fois qu'il était absolument nécessaire qu'une pareille mesure fût adoptée le plus promptement possible, et nous le répétons aujourd'hui, afin que nos législateurs comprennent à l'heure qu'il est quels sont les besoins de la presse et pour qu'ils passent quelque loi juste à ce sujet.

Le *Pilot* d'hier dit que la convention postale entre la Grande-Bretagne et les États-Unis vient d'être publiée officiellement à Washington, et aura un effet immédiat.

On nous apprend (et nous donnons l'information telle qu'elle nous parvient) que l'on vient de découvrir dans la paroisse de St. Jérôme une mine d'argent. Le filon aurait été découvert sur une terre voisine d'une decelle de l'hon. A. N. Marin, et le propriétaire aurait déjà retiré une quantité suffisante d'argent, pour être venu à Montréal le vendre à des orfèvres. Il aurait de plus engagé, en cette ville, une vingtaine d'ouvriers et les aurait emmenés avec lui à St. Jérôme pour y faire de nouvelles fouilles, et tacher de tirer pour le moment tout le parti possible de son heureuse découverte. Nous espérons que ce que nous annonçons-là, suffira pour engager quelque correspondant, soit à confirmer soit à contredire l'assertion, selon que cette assertion est vraie ou ne l'est pas.

Les élections municipales ont eu lieu hier en cette ville; tout s'est passé paisiblement et sans la moindre excitation. M. Bourret, Laroque, Tully, Homier, Beaujoly, Lynch, MacFarlane, et Prévo ont été élus par acclamation; et au quartier du centre, M. S. Benjumin l'a emporté de deux voix sur M. Whitney. Nous devons féliciter les citoyens de Montréal sur la tranquillité de cette élection, qui devrait être le modèle de toutes celles qui pourront plus tard avoir lieu en cette cité.

Dimanche dernier, les exercices d'une retraite générale de 40 jours et de la neuraine de St. François Xavier se sont ouverts à l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal, et en présence d'un concours immense de fidèles. L'église étant absolument remplie, c'est St. Grandeur Mgr. Bourget, évêque de Montréal, qui a fait l'ouverture de ces touchants et salutaires exercices. Revêtu de ses habits pontificaux, Monseigneur a entonné à l'autel le *Tei Creator*, pour demander les bénédictions du St. Esprit sur l'œuvre qu'il commençait. Après quoi un des messieurs de St. Sulpice a chanté la messe, du rant laquelle les prêtres ont fait une quête abondante pour les pauvres de la paroisse. Après l'Evangile, Mgr. de Montréal est monté en chaire, et a fait un excellent sermon sur le sujet suivant: « Ce qu'est une retraite, et quels en sont les avantages. »

Les exercices particuliers à cette longue retraite de quarante jours sont les suivants: A cinq heures et demi du matin, il se dit une messe et se fait un sermon à la cathédrale, aux Récollets et à St. Pierre; à 8 heures et demi du matin, il y a un semblable exercice à l'église paroissiale; à deux heures après midi, il y a à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours une instruction familière sur les principales vérités de la religion; et finalement à six heures et demi du soir, on fait à l'église paroissiale un nouvel exercice durant lequel il y a un sermon. Tous ces exercices ne sont interrompus que le samedi, afin de donner plus de temps pour l'audition des confessions; néanmoins il se fait encore ce jour-là quelques autres exercices, tels qu'un salut à six heures et demi du soir.

Nous devons remarquer, en passant, qu'hier soir l'église Notre-Dame était littéralement pleine d'une foule innombrable de fidèles, qui étaient allés entendre la parole de Dieu Cet empressement aux premiers exercices de cette longue retraite en fait présager les heureux résultats.

Le *Globe* de Toronto, dans sa feuille du 28 février, contient un bon article en faveur du bill de l'hon. M. Lafontaine relativement à l'indemnité. Notre confrère termine par les remarques suivantes, que nous recommandons à la presse torie de cette ville: « M. M. les torics feront mieux de prendre les choses avec calme, et se résigner à leur sort; car le Canada ne peut plus être gouverné par une faction, il ne peut plus être gouverné par des peurs paniques. Le gouvernement métropolitain comprend parfaitement leurs manœuvres, Lord Elgin les sait apprécier, et le Canada (Haut et Bas) en connaît la valeur. Les torics peuvent avoir pour un jour quelques dupes parmi les plus ignorants; mais l'illusion est détruite presque aussitôt. Encore quelques jours, et l'on ne se souviendra plus de la crainte d'un »







AVIS.

Aux Capitalistes et autres du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

LE VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande population dans le District de Montréal, et seulement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurent...

Et les Soussignés, désirant encourager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, font savoir au public en général...

B. JOLLETTE, P. C. LOEDEL, G. DE LANAUDIÈRE, A. T. VOYER.

Village d'Industrie, le 20 décembre 1848.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous les nom et raison de CHAPELEAU & LAMOTHE est dissoute à dater de ce jour.

ZEP. CHAPELEAU, J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, et qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui l'honoreront.

Le Soussigné a toujours en mains quantité de Livres de Littérature, de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecoles, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent.

Montréal, 21 novembre 1848.—jco

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE



DE J. M. LAMOTHE, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis le Séminaire.

Montréal, 12 Janvier 1849.

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MINERVE

A été publié Samedi dernier; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes complètes l'année 1848.

Les frais de poste pour les prochaines livraisons seront réduits. Bureau de la Minerve, 15, rue St. Vincent, 22 déc. 1848.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'ALBUM LITTÉRAIRE PARAIT TOUS LES MOIS, Par livraisons de 40 Pages de Matières, avec un MORCEAU DE MUSIQUE,

Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semestre, autrement on exigera 2s. 6d. de plus des retardataires.—15 Déc.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE SOUSSIGNÉ, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

Z. CHAPELEAU.

LE REPERTOIRE NATIONAL.

DEUX NOUVEAUX VOLUMES. PROSPECTUS.

Lorsque nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne...

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonnés et de nos amis nous ne pouvons atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de MM l'hon. A. N. Morin, l'hon. E. P. Taché, l'hon. Juge Mandet, T. Parent, le Dr. Paquin, le Rév. P. Martin, F. N. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. Pimondou, Guil. Lévesque, Chs. Lévesque, A. Lajoie, J. Leclair, J. Doucette, et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'indifférence n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des temps.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM. F. R. Angers—N. Aubin—J. G. Barthe—Isidore Bedard—M. Bédard—George de Boucherville—George Cartier—P. Chauveau—Romuald Chénier—Dlle Odile Chénier—Chevalier de Lorimer—Joseph Cauchon—F. M. Derome—Fouquier—Ph. A. De Gaspé—F. X. Garneau—P. Gagnon—A. J. Ginguet—P. Hutot—N. D. J. Jaumaine—Jean Jacques Larigault—Pierre Laviolette—Lolande de Marconray—J. Lenoir—Eugène L'Éveillé—J. T. Loranger—A. N. Morin—Charles Mondelet—Dominique Mondelet—J. B. Meilleur—J. D. Mermet—Amédée Pappé—Pierre Petit Clerc—J. Pélissier—O. Peltier—Ls. Pimondou—Léon Potel—Et. Parent—Joseph Quesnel—J. S. Raymond—A. S. Souliard—U. J. Tessier—Jean Taché—J. E. Turcotte—D. B. Viger—Jacques Viger—William Vindelveldein et un très grand nombre d'écrits anonymes.

A la fin du dernier volume, on trouvera une liste de tous les ouvrages publiés en français et en volumes ou pamphlets avec les noms des auteurs, et une liste de tous les journaux français publiés dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

Montréal, 29 décembre 1848.

LES MELANGES RELIGIEUX ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte rendu fidèle des procès de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Les personnes qui désireraient se procurer les deux premiers volumes, pourront les avoir chez MM. Fabre et Cie., McCoy, libraire, Lovell et Gibson, imprimeurs, au bureau de l'Écho ou en s'adressant à J. Huston, Montréal; chez MM. Préchelte et Frère, Crémazie et Cie., libraires; et en s'adressant à M. F. Vezeau, agent, Québec; chez M. Guitté, au bureau de l'Écho des Campagnes, Berthier.

Montréal, 29 décembre 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, NO. 24, RUE ST. VINCENT, Montréal.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fournitures d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DES CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveaux REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'aller acheter ailleurs.

Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DES CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

W. Workman, Président, P. Beaubien, P. Laroque, V. Président, Francis Hincks, H. Dolton, Danasse Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourrut, H. Mulholland, Edwin Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

MANUEL DE TEMPERANCE.

Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'autour le Rév. Père Chiniquy, saisit l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiniquy, et ne se vendra pas plus chère que les précédentes.

Montréal, 22 décembre 1848.—jco.

A vendre, AUX BUREAUX DES MELANGES ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR L'ANNEE 1849.

CE CALENDRIER est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

- Le nom de tous les Saints de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année; Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens; Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec; La liste et les termes des cours de Justice; Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule; Un tableau de la valeur, etc., des monnaies; Le commencement des saisons; La date des quatre-temps; Le comput ecclésiastique; Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude; La liste des principaux membres du Gouvernement; La liste des membres de la législature provinciale; La liste des membres du Conseil législatif; La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.

COLLEGE DE REGHOPOLIS. KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. J., assisté du Rév. J. FARRELL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre: au sud par son site et sa situation, et par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'éclat de son terrain.

Les études comprennent toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

Les externes payent £5 par année. Le Blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veulent en courir des risques, ont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hotel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'établissement, à des prix très réduits.

Cette institution, quoique strictement catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices publics de la maison.

La discipline de collège est douce et paternelle, mais en même temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

La bonne conduite et l'habileté seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des réprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute autre violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Rév. Angus Macdonell, au Collège de Kingston Montréal, 18 août 1845.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, NO. 24, RUE ST. VINCENT, Montréal.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fournitures d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

ADRESSES D'AFFAIRES.

LE DR. P. BEAUBIEN. L'honneur d'annoncer, que les occupations multipliées, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, depuis plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice, et que les heures de consultation, chez lui, seront de 10 à heures A. M., et de 1 à 3 heures P. M. Montréal, 1er décembre 1848.—3s.

LE DR. DAVIGNON. PREND la liberté d'informer les citoyens de la ville de Montréal, qu'il a fixé sa résidence dans la maison, encoignure des rues St. Lambert et des Glacis, côte du faubourg St. Laurent, et voisine d'Andre Oulmet, etc., où on pourra le consulter à toute heure. Ayant pratiqué depuis plusieurs années la médecine dans toutes ses branches dans la paroisse de Ste. Marie, District de Montréal, il espère que sa longue expérience lui méritera la confiance du public. Montréal, 28 novembre 1848.

D. GENARD, coin des Rues Ste. Hélène et des Récollets. Montréal, 21 Nov. 1848.—5f-1c.

A. GERIN-LAJOIE, avocat, a établi son Bureau au No. 15, Rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve. Montréal, 22 sept. 1848.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, près l'Évêché. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET-LATOUR, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.—6m.

ARCHITECTURE

CHS. BAILLARGÉ, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

L. P. BOIVIN, Cou des rues NOÛRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques.

Attend incessamment par les prochains arrivages, le RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

A VENDRE.

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège avec un superbe terrain. JOSEPH LAJEUNESSE. Montréal, 18 juillet 1848.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que, Livres, Pamphlets, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCUAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Toute matière de son établissement est neuf, achetée depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRÈS-REDUITS.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, rais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuez de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc., etc., doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 1. Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1. Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires. Trois-Rivières, VAL GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Drect. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'Éd. colé près del'Évêché, coin des rues Nigouine et St. Denis. JOS. RIVET et JOS. CHAPELLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.